

11110111000010010001001111001110110 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
1



10001011001001100



0010011 100 00 les 0 veulent du salaire
01101 et les 1 veulent de la participation
010 01101 110 Qui aura satisfaction ? 11010

Sud
Groupe GFI

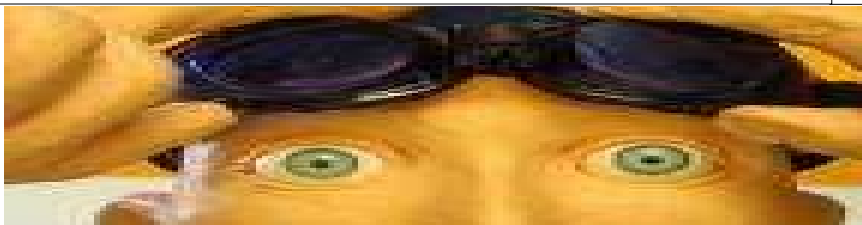
Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juin
2009
N°42

SOMMAIRE

Négociation : page 1
Indignation : page 1
Communication : page 2
Re-indignation : page 2
Intercontrat maison ? page 2
Re-communication : page 2



Ce tract sera sur papier FSC ou recyclé dès que la direction en aura acheté. Chiche ?

Après des miettes pour les salaires, la direction propose des copeaux de participation

Les NAO à peine terminées, la direction ressortait son sujet favori : la participation. Elle nous a proposé un 4e avenant, parce que le 3e, dont la formule était censée être parfaitement équilibrée et définitive, faite pour générer des centaines d'euros pour le bonheur des salariés, ne donne plus rien dès sa 2^e année d'utilisation. La formule était trop chargée en filiales étrangères, la nouvelle formule enrichie lave plus blanc, promis juré ! Peut-être, mais pourquoi la direction s'acharne-t-elle à faire du compliqué là où il est si facile de faire simple ? La CFTC a fait une proposition simple, que nous avons soutenue au cours de plusieurs réunions :

distribuer un tiers du bénéfice aux salariés.

Pour la direction, c'est beaucoup trop compliqué, et elle a passé beaucoup d'énergie à tenter de nous le démontrer, sans convaincre personne. Bref, c'est un refus. La direction a sa formule bien modérée, qui donnera un peu, surtout pas trop, elle y tient.

ET PENDANT CE TEMPS, LES ACTIONNAIRES DE GFI SE SONT OCTROYE 83% DES BENEFICES 2008 !

(Le vote sur la fixation du dividende a été approuvé à 99,43 % : on appelle cela un score stalinien !)

Mais à quoi sert la participation si les salaires sont nettement insuffisants pour vivre correctement ?

A l'heure où nous devons rendre ce tract (12 juin avant midi) SUD Groupe GFI reçoit les réponses des salariés qui nous ont donné leur adresse personnelle, et à qui nous avons demandé leur avis : faut-il signer cet avenant parce que c'est toujours ça de pris, où faut-il refuser cette comédie de la participation par petits bouts qui fait suite aux très, très faibles concessions salariales des NAO ? Les premières réponses sont partagées.

Nous lirons les avis des salariés, puis nos adhérents décideront.

Rappel : imaginez ce que nous pourrions obtenir l'an prochain si 50% des salariés font grève !

Vous pouvez lire l'intégralité des textes des accords sur notre site :

<http://sudgfi.free.fr>

A GFI, quelle place réserver aux escrocs ? Arnaque au DIF, suite !

Les formations continuent dans certaines régions, mais pas toutes (en Méditerranée tout semble s'être arrêté du jour au lendemain).

Les arnaques au DIF continuent aussi et c'est parfaitement scandaleux.

Rappel : DIF signifie Droit **Individuel** à la Formation. **L'initiative de l'utiliser ou non appartient exclusivement au salarié.**

L'employeur ne peut donc pas vous imposer l'utilisation de ces heures. Il peut vous le demander poliment, mais ne doit pas vous donner à signer à la sauvette une demande de formation prévoyant l'utilisation de votre DIF !

Dernier exemple en date à Strasbourg : le formulaire prévoyant l'utilisation du DIF a été proposé aux salariés le matin du premier jour de la formation, sans aucune info préalable. Tous l'ont signé sans lire, croyant à une feuille de présence... tous sauf le dernier, qui a lu « Utilisation du DIF » et a refusé de signer. Les autres salariés, alertés, ont fait demander par les DP l'annulation de cette utilisation du DIF obtenue par ruse. Refus de la direction : « Le DIF peut être aussi à l'initiative de l'entreprise ». C'est faux ! Mais pour leur direction, ils n'avaient qu'à pas signer, point final.

Ces problèmes autour du DIF durent depuis des mois ! **Est-ce que la DRH cautionne de telles escroqueries ? Non ? Alors elle doit immédiatement créditer les compteurs DIF des salariés lésés !** Et si la DRH refuse, le message sera très clair pour les salariés :

« Tout agent ou cadre administratif de GFI est potentiellement mandaté pour essayer de vous arnaquer. Si vous lui faites confiance, tant pis pour vous ».

Bravo la confiance durable !

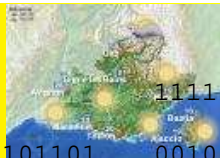
C'est sûrement comme ça qu'on fait une entreprise qui gagne...

Union syndicale
Solidaires

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES



Pour mieux communiquer avec vous : Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom, adresses courriel ou postale pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants.

M. « Mieux vivre au chômage » fait la tournée des plages

Quand on demande à la DRH où en est le plan « Mieux vivre au travail », elle répond que ça n'a pas avancé faute de ressources suffisantes. Certes la DRH est en sous-effectif chronique, alors que le Conseil d'Administration a recruté 2 nouveaux membres (cherchez l'erreur). C'est bien sûr un problème de fond.

Mais la raison pratique immédiate de la panne, c'est que le principal responsable de ce plan ô combien nécessaire est très occupé : la direction l'a convaincu de remettre son costume de Monsieur « Mieux vivre au chômage », rôle dans lequel il excelle, et dans la peau duquel il a fait en mai un passage remarqué en région Méditerranée !

Rappel : ce monsieur, très affable, s'est d'abord fait connaître par son action de nettoyage en région ouest : 8 salariés sous le coup d'une mutation autoritaire, à qui il est venu expliquer courtoisement qu'ils seraient très bien hors de GFI, et que ça pouvait se faire de façon très amiable, avec une jolie transaction.

**Ca suffit, Georges, remet ton costume normal,
Et retourne t'occuper du risque psychosocial !**

Nos dirigeants, qui sont des êtres humains, et devraient donc être dotés d'une morale, se croient pourtant autorisés à virer les salariés parce qu'ils ont la malchance d'être en intercontrat au mauvais moment, alors que l'entreprise fait d'énormes bénéfices, reversés à 83% aux actionnaires. **C'est un scandale et ni les beaux discours de nos dirigeants ni l'amabilité de Georges avec ses victimes n'y changeront rien.**

A GFI, l'intercontrat nuit gravement à l'environnement

En ce début d'année difficile, 400 salariés se trouvent en intercontrat.

La gestion de ces salariés est laissée au libre arbitre du manager, car malgré ce qu'en dit notre DRH, aucune politique groupe n'est définie à ce sujet. Ainsi, selon votre entité et l'humeur du manager, ce dernier pourra vous imposer de venir à GFI pour... attendre. Attendre, pendant de longues journées, seul la plupart du temps, parfois dans des locaux vides (ce qui présente un risque pour le salarié, ou constitue un moyen de pression psychologique), devant un écran pour les chanceux, avec un code e-learning pour les plus chanceux encore, mais sans accompagnement, piste ou stratégie concernant le choix de la formation !

Pourquoi imposer la présence d'un salarié dans les locaux si ce n'est pas pour l'accueillir dans de bonnes conditions ? Les salariés en intercontrat ne peuvent-ils pas effectuer leur formation en e-learning depuis leur domicile ? La haute disponibilité des salariés n'est elle pas assurée de nos jours avec les téléphones portables ? **Un rendez-vous hebdomadaire** avec le manager, le commercial, un responsable technique, **est en général suffisant**, si celui-ci est correctement organisé, s'assurant de la disponibilité de chacun afin de construire au mieux le retour sur la prochaine mission (élaboration et ciblage du CV, plan de formation en adéquation avec le marché local, simulation d'entretien, ...)

Enfin la généralisation d'une véritable politique de l'intercontrat, permettant de préparer son retour en mission en grande partie depuis son domicile, permettrait aux salariés d'économiser le carburant nécessaire aux centaines de kilomètres imposées inutilement ... et à la planète de souffler un peu.

GFI nous dit qu'elle est sensibilisée aux problèmes psychosociaux et environnementaux, et a commencé à envoyer des signaux en ce sens : il est grand temps de passer à la vitesse supérieure.

Qui est la reine de la com' ? Vous !

Oui, vous, Mme la directrice de la communication ! Avouez-le, depuis le temps que notre tract pastichait le journal interne de GFI, ça vous pesait de changer de maquette. Voilà, c'est fait depuis le début de l'année, désormais sur papier recyclé, bravo, et nous allons avoir du mal à l'imiter.

Il n'y a pas que la maquette qui ait changé, le contenu est plus intéressant parce que plus varié, des articles plus pratiques sont venus s'intercaler entre les proclamations de succès commerciaux, dont la monotonie lassait vite dans l'ancien journal. Notre ami Alain Kuong Kaing nous dit que vous devez publier un article sur son action humanitaire au Cambodge : bravo!

Bon, il reste des défauts, car rien ni personne n'est parfait. Après le miel, le vinaigre...

Le mois dernier, la photo du jeune homme à coiffure eighties dans le vent et boutons de manchette en or, qui annonçait en une le sujet sur l'Entretien Annuel de Développement Professionnel, et bien cette photo nous a bien fait rire ! Une de nos collègues nous a même demandé si nous connaissions le mail du beau salarié qui faisait la une, mais nous doutons que quiconque ait déjà croisé ce jeune homme dans les locaux de GFI... Dans l'ancien journal on voyait souvent de très belles et jeunes femmes qui faisaient de la figuration avec des dossiers plein les bras mais personne ne savait où les croiser pour les draguer ; le mois dernier c'était un homme : **la discrimination sexiste y a perdu, tant mieux !** Mais la crédibilité n'y a rien gagné.

Bien sûr, une photo, ça aère la maquette, c'est plus agréable pour le lecteur. Mais ces salarié-e-s-fantasmes, ça nous paraît un peu trop décalé par rapport aux articles qu'ils illustrent. Alors dans « Les yeux de SUD » vous ne verrez jamais de photos de mannequins, seulement des articles sur les vrais problèmes des vrais salariés !

(Et nous ne distribuons pas de calendrier des DS !)

Hé, M. le DRH, pourquoi vous n'imprimez pas tous les docs et tracts sur du papier recyclé ou certifié FSC ? Ca serait mieux, non ?



NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ / _____ / _____ Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ adresse e-mail perso : _____
Agence : _____ Qualification : _____
Date : _____ / _____ / _____ Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES